



« Décarbonation, les entreprises du SERCE au cœur des solutions »

 À lire en page 2 (Édito)



pages
2 - 3

ACTUALITÉS

- Auvergne-Rhône-Alpes: Rencontre avec les syndicats d'énergie
- PACA: le SERCE invité au Comité de suivi du Plan de relance
- Le CQP « Monteur raccordeur FttH » se dématérialise
- Participez au Concours Lumières 2022 !

page
4

ÉNERGIE & CLIMAT

- Le SERCE au salon « Smart City, Smart grid »
- Décret Tertiaire : Une video, une fiche, un webinar et une conférence !
- EuropeOn : ses positions sur les révisions des directives

page
5

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

- Le SERCE invité du Forum « Postes » d'Enedis
- Le SERCE signataire de la Charte « Santé Sécurité » d'Enedis

page
6

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

- Safety Event : le SERCE répond présent !
- Poussières de silice: comment bien évaluer les risques?

page
7

FORMATION

- Génération zébrée, vous connaissez?
- Région PACA : l'attractivité des métiers au cœur de l'action !

page
8

EN BREF

- Publications
- Nominations
- Le SERCE dans la presse
- Agenda

LES ENTREPRISES DU SERCE DÉCARBONENT LEURS CLIENTS !

La transition énergétique vers une société décarbonée est un axe majeur de l'activité des entreprises du SERCE.

Leurs connaissances précises des process et des besoins de leurs clients leur permettent d'apporter des solutions conçues sur mesure, pour les aider à décarboner leurs usages. La digitalisation croissante de leurs métiers leur donne des outils collaboratifs et de simulation (BIM) au stade du projet, de pilotage et de remontée des données une fois les installations réalisées. Nos entreprises sont ainsi présentes sur l'ensemble de la chaîne de

valeur : conception, réalisation, exploitation et maintenance. Elles apportent des solutions globales et s'engagent en termes de performances.

Plus que jamais elles sont porteuses de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux besoins des acteurs économiques publics et privés (grands

donneurs d'ordre, industriels, promoteurs, bailleurs sociaux...) dont les attentes et contraintes requièrent une réponse parfaitement adaptée et souvent complexe.

Nos marchés sont appelés à se développer fortement pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, mais les talents manquent déjà ! Plus de 10 000 postes sont à pouvoir chez nos adhérents. Ils offrent de belles opportunités aux jeunes comme aux personnes en reconversion, sur l'ensemble du territoire !

Rejoindre une entreprise du SERCE c'est participer concrètement à un projet porteur de sens, qui répond aux enjeux de décarbonation, en partageant des valeurs fortes tels que la confiance, la responsabilisation, l'autonomie et l'esprit d'initiative, ... et surtout la passion !

En 2022, le SERCE accentuera ses actions pour valoriser davantage nos métiers de la transition énergétique et numérique qui donnent la possibilité d'agir concrètement au service de la planète.

LA TRIBUNE
PAROLES D'EXPERTS



VOUS POUVEZ VISIONNER L'INTERVIEW SUR :
<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/tpe-pme/paroles-d-experts-avec-medias-france/paroles-d-experts-le-serce-en-mission-decarbonisation-894737.html>

ACTUALITÉS



NUCLÉAIRE : LE SERCE RENCONTRE LE MÉDIATEUR DES ENTREPRISES

Pierre PELOUZET, Médiateur des entreprises a rencontré la Commission « Centrales et Nucléaire » du SERCE dans le cadre de la mission que lui a confiée le Gouvernement sur l'amélioration de la qualité des rela-

tions entre les donneurs d'ordre de la filière nucléaire et ses fournisseurs. Cette réunion lui a permis de mieux appréhender la place et le rôle que tiennent les adhérents du SERCE dans la filière du nucléaire.

PACA : RENCONTRE AVEC LE SOUS-PRÉFET À LA RELANCE

Le SERCE a participé, mi-octobre, à la réunion du Comité de suivi du Plan de relance en région Provence - Alpes Côte d'Azur à l'invitation du sous-préfet. Ce dernier avait rencontré la délégation régionale SERCE fin juillet et s'était montré très intéressé par le périmètre d'activité des entreprises du SERCE, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments. Lors de la réunion du Comité de suivi, il a rappelé leurs compétences dans le domaine de l'efficacité énergétique et du pilotage des énergies.

Pour suivre les Projets de travaux soutenus par le plan de relance, rendez-vous sur ce site réalisé par le CERC PACA, où vous trouverez la liste détaillée des projets de travaux recensés en région PACA, régulièrement actualisée.



LISTE DÉTAILLÉE DES PROJETS DE TRAVAUX RECENSÉS EN RÉGION PACA SUR LE SITE : <https://bit.ly/CercPaca>
(source : datavisualisation Cerc PACA)

AUVERGNE RHÔNE ALPES : RENCONTRE AVEC LES SYNDICATS D'ÉNERGIE



Patrick MEUNIER

Délégué régional du SERCE pour la région Auvergne Rhône Alpes

Une délégation d'entreprises du SERCE a rencontré les syndicats d'énergie d'Auvergne Rhône-Alpes à la fin de l'été pour évoquer les difficultés liées à l'approvisionnement de certains matériels et la hausse du prix des matières premières. Cette rencontre a permis d'aborder plus largement les enjeux liés au secteur des énergies.

Les difficultés d'approvisionnement en PVC, acier et composants électroniques se conjuguent à une hausse non négligeable du prix des câbles (+10%). Dans ce contexte tendu, nous avons souhaité échanger, fin août, avec le Président de TEARA (Territoire d'Énergies Auvergne Rhône Alpes) qui regroupe tous les syndicats d'énergie d'Auvergne Rhône-Alpes afin d'évoquer concrètement les difficultés auxquelles font face les entreprises du SERCE. Il s'agit en particulier de problèmes de pénuries de matières premières qui échappent au contrôle des entreprises et compromettent l'exécution des travaux tels que prévus initialement.

L'objectif principal de cette réunion était d'ouvrir un dialogue constructif avec les syndicats, de recueillir une écoute positive face à cette situation et de s'assurer que l'appel à la souplesse demandée par le gouvernement par rapport à l'imprévisibilité des délais d'exécution était bien accepté et opéré. Conscients de ces contraintes, les syndicats se sont montrés très compréhensifs et ont immédiatement relayé nos inquiétudes et attentes auprès de l'ensemble des acteurs régionaux.

Face à l'implication des Présidents et Directeurs Généraux et au dialogue de qualité que nous avons eu, notre délégation a décidé de proposer au Président de TEARA de renouveler ces réunions chaque année sur différents sujets importants. Une prochaine rencontre est d'ores et déjà prévue en Mars 2022 et concernera l'éclairage public.

Parallèlement, ces échanges permettent de soulever des sujets d'ordre sociaux, sociétaux et écologiques engageant la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Ils mettent aussi en évidence des besoins en termes de recrutement et du poids économique que représentent les services proposés par les entreprises du SERCE dans le cadre de leurs activités pour les Territoires d'Énergies.



ZOOM SUR...



LE CQP « MONTEUR RACCORDEUR FTTH » SE DÉMATÉRIALISE

Le CQP de « Monteur raccordeur FttH » existe depuis 2012. Il est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) depuis 2014, ce qui a permis de former et certifier un public de demandeurs d'emploi. À ce jour on dénombre 170 sessions, 1300 certifiés.

Afin de réduire la manipulation de dossiers papier et le délai entre les épreuves de certification et la délivrance du parchemin, le SERCE a fait appel au

réseau DUCRETET pour développer une plate-forme numérique de passage des épreuves du CQP.

Après tout ce sont des métiers liés au numérique : répondre au QCM par le biais d'une tablette qui calcule automatiquement les bonnes réponses cela fait gagner du temps ! Pour le SERCE, cela réduit le délai entre la réception du PV du jury et sa transmission aux Commissions Paritaires Nationales Emploi (CPNE) conjointes du BTP chargées de l'édition des parchemins. Cela supprime le stockage papier !

« Monteur en signalisation ferroviaire » qui propose chaque année au moins deux sessions. Nos entreprises adhérentes pourraient remplir directement en ligne le carnet de validation des compétences et le SERCE obtiendrait les résultats. Les inscriptions et le suivi des stagiaires seraient ainsi facilités entre l'organisme de formation, l'entreprise et le SERCE.

Les autres CQP du SERCE pourraient profiter de ce développement, je pense notamment à celui de

 [LE LIEN POUR SE CONNECTER DIRECTEMENT À PARTIR DU SITE www.metiers-electricite.com](http://www.metiers-electricite.com) > formation > formation continue > CQP « Monteur raccordeur FttH ».

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2022 DU CONCOURS LUMIÈRES

Vous êtes un maître d'ouvrage et vous avez réalisé récemment la mise en lumière d'un édifice, d'un parc, d'une place... ? L'édition 2022 du Concours Lumières est lancée !

Ce concours, organisé par le SERCE, est ouvert aux maîtres d'ouvrage publics ou privés, ayant mis en valeur par l'éclairage un monument ou un site, urbain ou rural, jardin ou ensemble paysager, ancien ou contemporain.

les mises en lumières consistant en la seule projection d'images sont exclues du concours. Vous pouvez d'ores et déjà adresser vos demandes pour recevoir le dossier d'inscription. Celui-ci vous sera adressé en fin d'année.

L'éclairage doit être pérenne et visible par tous gratuitement. Les illuminations festives non permanentes et

Le SERCE procède actuellement à quelques ajustements afin que les informations collectées éclairent encore davantage les membres du jury qui établiront le palmarès !

Conférence - 28 septembre 2021

« La transition énergétique et numérique : quelle place pour les entreprises du SERCE ? »

À l'occasion de l'Assemblée générale du SERCE, plus de 160 participants ont assisté à la conférence intitulée « Transition énergétique et numérique : quelle place pour nos entreprises ? »

Une question légitime, alors que face aux enjeux et urgences environnementales et sociétales, de plus en plus d'acteurs évaluent, planifient et entreprennent des projets de transformation pour répondre aux attentes citoyennes et à celles des acteurs économiques, de plus en plus centrées sur les usages et leur évolution.

Les transitions énergétique et numérique en cours représentent des transformations majeures. Si la première vise à décarboner la société, la transition numérique est plutôt un moyen mis au service d'objectifs environnementaux mais aussi économiques et sociétaux.

Des opportunités formidables s'offrent à la profession. Alors que certains acteurs ont du mal à suivre les évolutions technologiques et de savoir-faire associées à ces questions, les adhérents du SERCE sont au contraire très investis dans le développement de compétences, d'autant plus qu'ils ont une connaissance fine des processus et des usages de leurs clients, leur permettant de concevoir des solutions spécifiquement adaptées. Dans ce contexte, le numérique démultiplie les solutions à travers de nouveaux outils de travail, plus collaboratifs, ou d'outils de pilotage.

Comme l'a rappelé **Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE**, en introduction de la conférence, nombre de questions se posent dès lors aux entreprises. Faut-il accentuer le développement des savoir-faire spécifiques de conception ? De quelle manière faire évoluer les compétences dans nos métiers ? Quels engagements portons-nous ? Quelle place souhaitons-nous prendre dans les marchés où les lots techniques sont prépondérants, comme dans la rénovation ou les bâtiments techniques complexes ?



 **POUR DÉCOUVRIR DE PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE, CONSULTEZ LE COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE, DISPONIBLE SUR :**
www.serce.fr > Événements



Laurence VEISENBACHER
Secrétaire générale du SERCE

« Cette démarche est innovante à la fois pour les stagiaires et les centres de formation partenaires. Les apprenants pourront repartir avec une attestation provisoire de réussite dès lors qu'ils auront obtenu le nombre de points suffisants pour valider le CQP et les centres de formation partenaires verront la gestion du CQP facilitée.



Les demandes de dossiers de participation sont à transmettre au SERCE :
Marielle MOURGUES
m.mourgues@serce.fr

Ils sont à remettre avant le 31 mars 2022.



NOUVEAUX ADHÉRENTS

HP ELEC Bretigny-sur-Orge (91)

Cette PME francilienne est spécialisée dans la pose de lignes caténaïres et d'installations électriques de traction sur le réseau de chemin de fer.

FAYAT ENERGIES SERVICES

Saint-Médard en Jalles (33)

Cette société a été créée spécifiquement pour porter l'activité « Grands projets » de la division Energie du groupe FAYAT.

CEGELEC MANCHE Granville (50)

Cette filiale de VINCI Energies France intervient sur les marchés d'infrastructures de réseaux électriques aériens et souterrains, ainsi que sur les réseaux d'éclairage public.



LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE » AU SALON « SMART CITY, SMART GRID »

Le 20 octobre dernier, dans le cadre du Salon « Smart City, Smart Grid », Gilles DUROUX, Président de la commission « Efficacité énergétique » du SERCE est intervenu à la table-ronde « La rénovation énergétique des bâtiments publics/privés au cœur du plan France Relance ».

Sans attendre les milliards du Plan de relance alloués au volet « Transition énergétique », Gilles DUROUX a notamment souligné l'intérêt de recourir à certains véhicules contractuels et dispositifs d'aides déjà existants (CPE, CEE...), à disposition des maîtres d'ouvrages et des entreprises pour s'engager en termes de performance énergétique. En effet, la rénovation énergétique du parc tertiaire, public et privé, va devoir accélérer. « Le décret BACS (Building Automation & Control Systems) et le Dispositif Eco Energie Tertiaire (DEET) ont mis en notre possession les outils réglementaires pour répondre aux enjeux. C'est une petite partie du chemin, un premier pas et nos entreprises sont prêtes à faire les suivants. »

À la question « Êtes-vous optimiste pour le futur ? », Gilles DUROUX a rappelé que la massification des efforts passe par la mise en œuvre du DEET et du décret BACS qui vont permettre d'économiser et de mieux consommer. « C'est désormais dans l'urgence

que nous devons aborder ces sujets avec l'augmentation des prix de l'énergie. Il faudra fournir des résultats de qualité, beaucoup et en peu de temps », un message qui s'adresse directement aux maîtres d'ouvrage qui ont désormais la main pour répondre aux enjeux et atteindre les objectifs fixés.

Toute l'importance de la donnée et des capteurs associés a été démontrée par Gilles DUROUX qui rappelle que « sans les bonnes données rien n'est possible ». En effet, piloter un bâtiment c'est aussi et surtout l'équiper pour remonter les informations nécessaires au pilotage. Il s'agit plus précisément « de mettre le bon capteur au bon endroit pour remonter la bonne donnée ». Cela repose sur une réelle proximité entre l'entreprise et son client, gage d'une connaissance approfondie du bâtiment et de ses usages, cette expertise s'acquérant à chaque étape de la vie d'un bâtiment.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA LIGNE DE MIRE D'EuropeOn

EuropeOn, Association européenne des installateurs électriciens dont le SERCE est membre, a publié une série de positions sur la prochaine révision par la Commission Européenne des directives relatives aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Dans les deux cas, EuropeOn souhaite rehausser le niveau d'ambition pour répondre aux objectifs de réduction des consommations énergétiques et de développement des énergies vertes fixés par l'Union européenne.

Pour cela, elle milite pour rendre obligatoire l'atteinte des objectifs non seulement au niveau européen, mais aussi à l'échelle de chaque État membre. En ce qui concerne la Directive « Efficacité énergétique », EuropeOn demande également la révision de l'objectif d'efficacité énergétique 2030, l'accélération de la sortie des énergies fossiles pour les usages liés au chauffage et le renforcement des audits énergétiques en introduisant des obligations de rénovation pour les bâtiments les plus anciens. Enfin, elle souhaiterait que la formation soit renforcée au niveau de la profession pour assurer le maintien des compétences nécessaires. Concernant la révision de la Directive « Energie renouvelable », EuropeOn préconise également de renforcer l'usage des énergies renouvelables associées aux bâtiments et aux transports.

L'ambition affichée du paquet Energie Climat « Fit for 55 » proposé cet été, qui vise à renforcer la performance énergétique et les énergies décarbonées ne peut que satisfaire l'association européenne. Elle restera toutefois vigilante quant à la formation qui doit permettre d'adresser tous les secteurs concernés par la transition écologique.

DÉCRET TERTIAIRE : 1,2,3,4... ACTIONS POUR VALORISER LE RÔLE DES ENTREPRISES DU SERCE

Pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle réglementation, la Commission « Efficacité énergétique » du SERCE multiplie les outils et prises de parole..

Elle insiste sur l'importance pour les acteurs concernés de déterminer sans tarder l'année de référence et souligne l'intérêt d'être assisté par une entreprise du SERCE, pour faire face à leurs nouvelles obligations.

Proximité et savoir-faire multitechniques, maîtrise des risques et capacité à s'engager dans la durée sont en effet de véritables atouts pour accompagner les assujettis dans l'atteinte des objectifs.

1•Une vidéo évoque brièvement l'éventail de solutions, conçues sur mesure pour agir sur les équipements et les systèmes et réduire leurs consommations dans la durée. Elle est à votre disposition pour amorcer une présentation, animer un stand...



2•Une fiche reprend également cet argumentaire :

« Rénovation des bâtiments tertiaires : déterminer l'année de référence, un choix stratégique à ne surtout pas négliger ! »

POUR VISIONNER LA VIDÉO
Décret Tertiaire: pourquoi choisir une année de référence ?

POUR TÉLÉCHARGER LA FICHE
www.serce.fr >Dossiers thématiques >
« Bâtiments et Performance énergétique »

POUR VOIR LE REPLAY DU WEBINAIRE
www.serce.fr >Dossiers thématiques >
« Bâtiments et Performance énergétique »

3•Un webinaire organisé le 26 octobre dernier, par le SERCE pour sensibiliser davantage les acteurs concernés à leurs nouvelles obligations et les aider dans la mise en œuvre du dispositif Éco Énergie Tertiaire, a permis de répondre très concrètement à la question « Comment atteindre les objectifs du Dispositif Éco Énergie Tertiaire ? ».

Il était présenté par Gilles DUROUX, Président de la Commission « Efficacité énergétique » du SERCE, avec le concours de trois autres membres de la commission, Marc-André MERLET, Ingrid JOUVE et Philippe DESABLIN, tous experts du domaine.

Les différents intervenants ont rappelé les différentes phases à observer pour élaborer une stratégie permettant d'atteindre les objectifs fixés par la réglementation, mettre en œuvre un plan de travaux selon un calendrier prédéfini, et maintenir les performances dans la durée.



4•Lors d'une conférence organisée le 17 novembre dernier au Salon des Maires 2021, le Président et des membres de la Commission « Efficacité énergétique » sont également intervenus pour répondre aux questions des élus et des directeurs techniques.



LE SERCE INVITÉ AU FORUM « POSTES » D'ENEDIS

Enedis organisait le 18 juin dernier un forum, sous la forme d'une Web TV, consacré à l'activité « Postes ». À cette occasion, le gestionnaire du réseau de distribution électrique a notamment présenté ses perspectives d'investissement. Des rencontres thématiques ont ensuite permis d'échanger entre les différents acteurs virtuels autour de sujets tels que la prévention sécurité et les travaux, les nouveaux produits et les achats.

Intervenant aux côtés du Gimelec à la table-ronde intitulée « *La politique industrielle et la voix des entreprises* », Marc PAGES, Président de la Commission « Postes » du SERCE a pu évoquer les principales attentes des entreprises du SERCE.



Marc PAGES

Président de la Commission
« Postes » du SERCE

Lors de son Forum « Postes », Enedis a présenté son plan d'investissement, les enjeux liés à la sécurité et globalement l'évolution de son parc et du réseau électrique. Il a donné à cette occasion la parole aux entreprises qualifiées, représentées par le président de la Commission du SERCE, pour échanger sur les axes d'amélioration des relations contractuelles dans l'objectif de toujours plus d'efficacité.

Quatre sujets ont été abordés :

- **Le délai de réponse aux AO et le délai entre les commandes et le début des travaux**, avec d'une part le temps incompressible nécessaire pour répondre correctement aux appels d'offre, et d'autre part le délai de démarrage des travaux souvent trop court pour bien préparer les chantiers, finaliser les études et gérer l'approvisionnement des fournitures.
- **L'évaluation de l'offre**. Nous avons exprimé le souhait qu'Enedis tienne compte de la qualité technique des offres pour que celle-ci pondère la note commerciale.
- **Les aléas chantiers**. Le SERCE a rappelé l'importance que ceux-ci soient pris en compte dans les coûts supplémentaires liés aux écarts de réalisation par rapport aux prévisions.

- Enfin **la formation**. Sujet majeur dans notre secteur d'activité, nous avons proposé à Enedis 2 axes de travail. D'abord associer leur image à celle de nos entreprises par la mise en avant de nos offres de recrutement et nos métiers lors de leur communication. Ensuite nos ambitions de construire avec eux des programmes de formation professionnelle dans le domaine des « Postes source » donnant lieu à des examens professionnalisants.

Enedis a témoigné d'une écoute attentive et constructive qui a débouché sur une nouvelle réunion en novembre avec la Direction de l'Ingénierie et nous attendons un nouveau rendez-vous début 2022 pour créer des groupes de travail et avancer concrètement ensemble.



CHARTRE SANTÉ SÉCURITÉ ENEDIS

Le SERCE a signé le 20 septembre la nouvelle version de la « Charte Santé Sécurité Enedis – Entreprises intervenantes » à laquelle les Commissions « Prévention & Sécurité » et « Réseaux de distribution HTA BT » du SERCE ont été étroitement associées. **Le Président du SERCE, Jean-Pascal de PERETTI** a rappelé que « la sécurité de tous est une préoccupation majeure des

entreprises et qu'elles s'associent pleinement à la démarche initiée par Enedis. Cet engagement s'est traduit notamment par un taux de fréquence qui a été divisé par deux en dix ans ». Il a souligné l'importance de travailler en toute transparence avec Enedis pour partager l'analyse des accidents afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.



COMITÉ DE LIAISON SERCE / ENEDIS

Le Comité de liaison national Serce / Enedis s'est réuni le 5 novembre 2021 au siège d'Enedis. L'importante délégation d'entreprises a échangé notamment sur la Charte Santé-Sécurité, les perspectives d'investissements, l'attractivité des métiers des réseaux élec-

triques et la formation. Ces deux derniers points sont très importants pour les entreprises confrontées à des difficultés de recrutements. Ils feront l'objet d'initiatives communes en 2022. Une réunion toujours riche en échanges avec la volonté de progresser en commun.



PLATE-FORME RAIL OPEN LAB: RENDEZ-VOUS AU MINISTÈRE

Les représentants de la plate-forme Rail Open Lab ont rencontré le 12 octobre, un membre du cabinet du ministre des Transports, Jean-Baptiste DJEBBARI. **La SNCF, la RATP, la FIF et le SERCE** ont rappelé le caractère particulièrement innovant de cette plate-forme qui mène des expérimentations en conditions réelles avec les experts des entreprises de la filière.

Ce mode de fonctionnement agile permet de traiter rapidement des problématiques stratégiques liées à la maintenance et l'exploitation des réseaux ferroviaires et d'en accélérer la transformation digitale. Le Rail Open Lab a répondu à un Appel À Projet (AAP) de l'Agence de l'Innovation pour les Transports.

PRÉVENTION & SÉCURITÉ



SAFETY EVENT : LE SERCE RÉPOND PRÉSENT !

Le 14 octobre 2021 Enedis organisait un Safety Event en présence de 200 de ses collaborateurs et d'une trentaine de dirigeants et préventeurs d'entreprises partenaires.

La première partie était consacrée à la présentation de la nouvelle Charte « Santé Sécurité » signée le 20 septembre par ENEDIS avec les organisations professionnelles (cf. p. 4). Une table-ronde a ensuite permis d'échanger sur de nombreux sujets concernant la prévention Santé- Sécurité, les résultats des donneurs d'ordre et des prestataires, l'accidentologie, la formation, l'évaluation des prestataires, etc.

Bruno LEDUEY, Directeur « Prévention & Sécurité » du SERCE a mis l'accent sur :

- l'importance de l'engagement et de l'exemplarité de tous et donc, en premier lieu, du client ;
- le renforcement de l'homogénéité des procédures (IPS, ITST*, ...) sur l'ensemble du territoire et des régions ;

- la nécessité de rendre transparente l'évaluation du prestataire en faisant en sorte que les modalités de calcul des notations soient connues, simples et compréhensibles par tous.

Enfin, il est à noter que, pour la première fois, sept membres de la Commission « Prévention & Sécurité » du SERCE et du Groupe de travail « Prévention SERCE/ ENEDIS » ont participé au Safety Event. Cet événement a permis des échanges sur des sujets d'actualité comme le travail en hauteur et l'utilisation de plates-formes sécurisées d'accès aux poteaux.

*IPS : Instructions Permanentes de Sécurité
ITST : Instructions de Travail Sous Tension.



Alison ALAZARD

Responsable d'opération Risques Chimique à l'OPPBTB

Quasiment omniprésente dans le secteur du bâtiment, la silice cristalline, si elle est inhalée, peut être très dangereuse pour la santé. Elle est présente dans de nombreux matériaux et des poussières peuvent aussi être générées lors d'interventions sur les ciments, bétons, carrelages, briques...

Afin de limiter les risques, il est indispensable de réduire sa production sur les chantiers.

Le CIRC (1) avait déjà classé la silice comme agent cancérigène avéré groupe 1 depuis... 1997. Dans le BTP, ce risque pouvait être souvent sous-estimé. Aujourd'hui, la transcription française de la directive européenne de 2017, par le biais de l'arrêté du 26 octobre 2020, remet le risque silice sur le devant de la scène ! Applicable depuis le 1^{er} janvier 2021, elle ajoute à la liste des substances, mélanges et procédés cancérigènes, les travaux exposants aux poussières de silice cristalline alvéolaire. Dès lors qu'un salarié est exposé dans le cadre de son activité professionnelle à de la silice cristalline alvéolaire, l'employeur doit désormais respecter la réglementation spécifique aux agents CMR (Cancérigène, Mutagène et Repro-

toxique) selon les articles R4412-59 à R4412-93 du Code du travail. En d'autres termes, les travaux exposant au risque silice ne constituent pas un risque faible comme cela a pu être considéré jusqu'alors, mais sont classés comme cancérigènes. Néanmoins, les valeurs limites d'exposition restent inchangées.

Depuis la publication de l'arrêté, s'installe une véritable prise de conscience. Les entreprises de toutes tailles sont concernées. Elles doivent désormais mettre en place une démarche approfondie d'évaluation du risque, retranscrite dans le document unique : inventaire des matériaux concernés, inventaire des situations à risque, durée et fréquence d'exposition et niveau d'empoussièrement.

Nous conseillons aux entreprises d'adopter une démarche de prévention rigoureuse : observation et mise en œuvre des solutions telles que la captation à la source ou le travail à l'humide, puis les valider par des mesurages. À cet effet, la nouvelle classification des travaux exposants aux poussières de silice implique que les entreprises doivent annuellement s'assurer du contrôle de respect des valeurs limites d'exposition professionnelles pour maintenir le risque au niveau le plus bas possible.

En complément de la mise en place de mesures de protection collective, il faut à présent être plus attentif à l'organisation du chantier notamment en rapport aux situations de co-activité. L'attention doit aussi se porter sur la compatibilité des outils avec les solutions d'aspiration, sur l'état et le remplacement des filtres, ...

Nous privilégions les moyens de protection collectifs : par voie humide, par aspiration à la source, ... En 2017, l'OPPBTB a lancé une première campagne préliminaire de mesurage d'empoussièrement avec 74 mesurages en situation de travail. Notre objectif : quantifier les émissions de poussières de silice cristalline et vérifier si les prescriptions pour limiter les niveaux d'exposition étaient suffisantes. Le rapport de cette campagne est disponible depuis mars dernier (2).

En 2022, nous avons pour ambition de travailler avec les fabricants de solutions de percement électroportatives pour aller le plus loin possible en matière de prévention, avec des outils à la fois opérationnels et efficaces. À suivre...

(1) Centre International de Recherche sur le Cancer.
(2) www.preventionbtp.fr

CONCOURS
SÉCURITÉ
SERCE - OPPBTB

CONCOURS SÉCURITÉ SERCE OPPBTB 2020 : L'INNOVATION PARTAGÉE AU SERVICE DE LA SANTÉ SÉCURITÉ

Depuis 1965, le Concours sécurité SERCE / OPPBTB est l'occasion de présenter les efforts entrepris par la profession en matière de prévention des risques dans les entreprises. Il distingue, chaque année, les initiatives les plus méritantes et les équipes qui y contribuent.

La première compétition est fondée sur les Taux de fréquence et Taux de gravité des entreprises adhérentes durant la dernière année civile ; la seconde, dénommée « Challenge du jury » repose sur les candidatures spontanées des entreprises adhérentes. Elle consiste à valoriser leur savoir-faire en matière de Santé et Sécurité au travail et représente un véritable vivier de bonnes idées, à partager, sans modération !

Huit thèmes ont été proposés pour cette édition : la formation à la sécurité ; le matériel ; les procédures de travail ; la mobilisation des salariés ; la gestion de l'intérim et de la sous-traitance ; la prévention du risque routier ; la santé. Introduit dans la précédente édition, un nouveau prix a vu le jour et ce thème était toujours présenté lors de l'édition 2020-2021 : Prix spécial « Retour d'expérience sur Presqu'Accidents et Situations Dangereuses ».



Découvrez les témoignages de tous les lauréats de l'édition 2020 du Concours dans la Lettre du Concours Sécurité sur : [www.serce.fr/Événements/Concours Sécurité](http://www.serce.fr/Événements/Concours_Sécurité)



Téléchargez les dossiers des Lauréats du Challenge du Jury, depuis l'Espace Adhérents > Prévention Sécurité

FORMATION



GÉNÉRATION ZÉBRÉE : UN NOUVEAU PARTENAIRE



Le SERCE a conclu un partenariat avec « Génération Zébrée », une startup basée à Nantes, pour donner davantage de visibilité aux métiers d'avenir de la transition énergétique et numérique auprès des jeunes collégiens et lycéens en recherche d'orientation.



Juliette ROUBAUD

Co-fondatrice de
Génération Zébrée

filères porteuses d'emplois, l'information qui permet d'accéder aux spécificités de tel ou tel métier et enfin l'orientation qui indique à l'élève vers quel cursus il peut se diriger et quels sont les établissements qui les dispensent.

À travers un parcours d'orientation simple et ludique, la génération Z découvre les métiers, et notamment les « métiers d'avenir » comme ceux proposés par le SERCE, et trouve une formation adaptée. Nous réalisons une mise en avant spécifique sur notre site pour valoriser ces « métiers d'avenir » qui sont sous tension comme ceux de la filière électrique, afin de les rendre plus attractifs.

Avec notre « Tinder » des métiers nous disposons d'un outil intelligent de recommandation métiers, basés sur l'IA qui nous permet d'identifier les métiers les plus consultés. Sur les 8 fiches métiers proposées par le SERCE,

3 sont à date particulièrement consultées. Il s'agit du Dessinateur projeteur, de l'Ingénieur Étude de projet et du Chef de chantier.

Les principaux éléments de communication que nous développons pour valoriser les métiers du numérique et de l'énergie sont au nombre de 5 : aucun filtre au niveau des études, un descriptif complet des missions, une inclusion sociétale de ces métiers notamment dans un contexte environnemental marqué par les enjeux liés à l'énergie, les perspectives d'emplois importantes dans ces métiers et enfin un salaire attractif.

Génération Zébrée est un service d'orientation en ligne qui vise à favoriser l'égalité des chances en inspirant et en accompagnant les lycéens vers les études supérieures. Son objectif est de permettre à chacun de prendre place dans le monde de demain et d'améliorer l'insertion professionnelle de la génération Z (15-25 ans). Cette plate-forme s'adresse à tous les niveaux allant du CAP au Bac +5.

Concrètement, Génération Zébrée développe des outils numériques (test de personnalité, « Tinder » des métiers, moteur de recherche dans une base de plus de 9 000 formations) et produit des contenus multimédias (articles de blog, vidéos YouTube, fiches « Métiers » et fiches « Formations »). Trois leviers successifs sont utilisés pour les guider dans leurs choix : l'inspiration qui met en avant les métiers et

Sur le blog de Génération zébrée <https://generationzebrée.fr/> lire l'article : « Les métiers de l'électricité : une filière qui a de l'avenir ! »

RÉGION PACA : L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS AU CŒUR DE L'ACTION

Face à la pénurie de talents, la délégation des entreprises du SERCE de la région PACA, pilotée par Camille GERBINO, mène des actions concrètes pour promouvoir les métiers en tension et communiquer sur les besoins en recrutement au niveau de la région.



Camille GERBINO

Délégué régional du SERCE
pour la région PACA - CORSE

Deux constats, post COVID, dégagent une vision prometteuse et ambitieuse de l'avenir pour nos entreprises. D'une part, la reprise des activités dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie, portée par la transition énergétique, le numérique et la mise en œuvre de solutions de décarbonation, cœur de métier des entreprises du SERCE, d'autre part des perspectives de développement de l'emploi induites par ce contexte propice.

En région PACA, les perspectives économiques des entreprises du SERCE pour 2022 sont très encourageantes. Nous avons donc réfléchi aux ressources humaines nécessaires pour structurer nos équipes afin de répondre aux besoins du marché pour la conception, la construction et la maintenance des installations techniques. Nous intégrons également à nos réflexions les besoins fluctuants de nos entreprises locales, qui nécessitent une grande adaptation des compétences de nos collaborateurs pour répondre aux besoins à court et moyen terme.

Pour tisser des partenariats durables et vertueux entre les acteurs de l'emploi et les entreprises du SERCE de notre région, nous misons sur :

• **l'alternance**, fortement portée par l'impulsion de l'État, pour nous rapprocher de tous les instituts de

formation régionaux et les informer de nos besoins afin qu'ils développent des formations adaptées aux métiers de la transition énergétique et numérique très porteurs de sens et d'avenir ;

- la mise en place, avec nos **interlocuteurs régionaux de Pôle Emploi**, de rendez-vous spécifiques et réguliers, pour informer les chercheurs d'emplois sur nos métiers et favoriser l'envie d'apprendre et d'intégrer un secteur d'activité en pleine évolution ;
- **les associations**, pour favoriser l'insertion sociale afin d'aider les personnes motivées, pour bénéficier d'une seconde chance dans un nouveau métier porteur.
- Parallèlement, nous organisons des réunions avec le réseau des services Ressources Humaines des entreprises régionales pour promouvoir nos métiers notamment via les vidéos pédagogiques réalisées par le SERCE. **En partenariat avec la CCI régionale**, nous sommes également régulièrement amenés à participer aux rencontres mises en place avec les interlocuteurs économiques et les acteurs de l'emploi de la Région.

En 2022, nous poursuivrons nos actions pour mettre en avant les entreprises du SERCE en tant qu'acteurs impliqués et porteurs de solutions pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et les placer au centre du développement durable de recrutement en région PACA.

Concrètement, nous allons réunir au printemps 2022 quatre groupes d'acteurs : les maîtres d'ouvrage publics et privés, les acteurs de l'emploi, les personnes de tout âge qui recherchent un métier et les entreprises du SERCE.

Cette réunion visera à promouvoir nos métiers, communiquer sur nos solutions et sur nos besoins en recrutement au travers de 3 axes indissociables et interdépendants : les besoins impérieux de solutions décarbonées dans la construction, les solutions adéquates proposées par les entreprises du SERCE et les nombreuses offres d'emplois dans des métiers porteurs, évolutifs et répondant aux enjeux de notre société.

Les entreprises du SERCE sont au centre de toutes les thématiques qui permettront de préserver nos ressources. C'est dans cette dynamique que le SERCE PACA souhaite s'inscrire en 2022.

Je remercie les Directeurs et Responsables des Ressources Humaines des sociétés, maillons indispensables, qui œuvrent en PACA chaque jour pour promouvoir nos métiers et recruter. C'est par la régularité de nos échanges et la force du collectif que nous pouvons, sous l'égide du SERCE, être plus visible et plus efficace.



NOMINATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ADMINISTRATEUR

Arnaud TIRMARCHE
 Directeur Général
 Division «Smart Building»
 (EQUANS)

CONSEILLER RÉGIONAL



CONSEILLER RÉGIONAL RÉSEAUX OCCITANIE

Sébastien POULOU
 (Bouygues Énergies
 & Services)

LE SERCE DANS LA PRESSE

• Revue des Collectivités Locales, Cahiers de l'administration, La Tribune « Parole d'experts » – Interviews de Jean-Pascal de PERETTI, Président du SERCE sur le positionnement des entreprises du SERCE comme acteurs de la décarbonation



« Promouvoir les offres globales avec engagement de résultats »

Le comportement des utilisateurs représente jusqu'à 20% de la consommation d'un bâtiment

LES INTERVIEWS SONT À CONSULTER SUR www.serce.fr > Espace presse > Interviews

PUBLICATIONS



Rapport d'activité 2020

Découvrez toute l'activité du SERCE et de ses représentants (Commissions et délégations régionales) durant l'année écoulée. Rappel des faits marquants dans les domaines suivants : Réseaux & Infrastructures, Climat-Énergie, Environnement, Social, Formation, Juridique, Prévention & Sécurité, Communication.

VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LE RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LE SITE www.serce.fr > Rubrique « Publications » > Documents de présentation du SERCE



AG du SERCE - Compte-rendu de la conférence

Compte-rendu de la conférence organisée lors de l'Assemblée générale du SERCE le 28 septembre 2021 sur le thème « *Transition énergétique et numérique : quelle place pour nos entreprises ?* »

TÉLÉCHARGEZ LE COMPTE-RENDU DISPONIBLE SUR www.serce.fr > Événements



Lettre Concours Sécurité

Découvrez le palmarès du Concours Sécurité SERCE / OPPBTP 2020 dont la remise des prix s'est déroulée le 28 juin 2021, en présence de Paul DUPHIL, Directeur Général de l'OPPBTP, notre partenaire.

TÉLÉCHARGEZ LA « LETTRE DU CONCOURS SÉCURITÉ 2020 », DISPONIBLE SUR www.serce.fr > Événements > Concours Sécurité



LE SERCE SOUTIENT L'ACTION D'ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Contact PRESSE **C-Comme Vous**
 Corinne SORBIER
 csorbier@c-commevous.com
 Tél. : 01 45 31 20 83
www.c-commevous.com
 @CCommeVous



Les entreprises de la transition énergétique et numérique

Contact **SERCE**
 Marielle MOURGUES
 m.mourgues@serce.fr
 Tél. : 01 47 20 69 45
www.serce.fr



Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet : www.serce.fr

AGENDA

14 décembre

- SERCE : réunion des Délégués et Conseillers régionaux
- Commission « Prévention Sécurité »
- Commission « Environnement »
- EuropeOn : réunion trimestrielle des Directeurs généraux

16 décembre

- Commission « Caténaires »

21 décembre

- Commission « Questions sociales »

6 janvier

- Commission « Caténaires » / SNCF Réseau : décarbonation du transport ferroviaire

7 janvier

- RAIL OPEN LAB : réunion plénière

13 janvier

- SERCE / ENEDIS : groupe de travail « Emplois et compétences »

19 janvier

- SERCE : réunion du Bureau
- Commission « Réseaux de communication »
- Commission « Lignes aériennes HTB »

21 janvier

- Commission « Formation »

26 janvier

- SNCF Réseau : Ateliers de la réussite Île-de-France

2 février

- Comité Stratégique de la Filière Nucléaire (CSFN) : réunion du Bureau

3 février

- SERCE : Conseil d'administration

3-4 février

- Mondial des Métiers à Lyon

4 février

- RAIL OPEN LAB : réunion plénière

8 février

- ORG TST IE : réunion du Bureau
- Commission « Postes HTB »

9 février

- Commission « Qualification »
- Commission « Lignes souterraines HTB »

10 février

- Commission « Signalisation Transport »

17 février

- ORG TST IE : séminaire des auditeurs

24 février

- FNTP : Forum des Travaux publics